



Golf d'Apremont

Groupe UGOLF

TROPHÉE SENIORS 2023 - Le 6ème

Jeudi 25 et Vendredi 26 mai 2023

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions de ce règlement prévalent sur celles des règlements généraux.

Article 1- Formule de jeu

36 Trous Stroke-play Brut – 18 trous par jour

Epreuves ouvertes aux joueurs amateurs français licenciés à la FFGolf, ayant acquitté leur « Droit de jeu Fédéral », aux joueurs étrangers licenciés dans leur Fédération Nationale,

ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve,

Répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur et ayant un certificat médical obligatoirement enregistré par la FFGolf avant la date limite d'inscription.

Article 2 - Séries, marques de départ et champ de joueurs

Une seule série et une seule marque de départ par sexe.

Marques de départ : Repères jaunes pour les Messieurs et rouges pour les Dames.

L'index pris en compte sera celui de la joueuse ou du joueur à la date limite d'inscription.

Champ de joueurs :

Le nombre total des engagés sera limité à 144 dont 33 Dames et 14 Willd Cards.

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre

Minimum de Dames. Il sera réservé 5 places dans le champ des Dames et 15 places chez les Messieurs pour des joueurs non-classés au Mérite Seniors. Si le champ des joueurs est incomplet à la date de clôture des inscriptions, le club peut le compléter en ajoutant des joueurs qui s'inscriront après cette date.

Article 3 - Déroulement de l'épreuve

Mercredi 24 mai : Parcours d'entraînement (sur réservation auprès du golf)

Jeudi 25 mai : 18 trous Stroke-Play

Vendredi 26 mai : 18 trous Stroke-Play – Pas de cut.

Article 4 - Droits d'engagement (journée d'entraînement comprise)

Joueurs extérieurs : 90 Euros

Membres UGOLF 60, PARIS NORD, GRAND PARIS et FRANCE ENTIÈRE : 45 Euros

Membres du Golf d'Apremont : 25 Euros

Article 5 - Clôture des engagements

Mercredi 10 mai 2023 à midi.

La liste des participants sera publiée le lundi 15 mai sur le site de la Ligue des Hauts de France.

La liste des départs sera établie et communiquée le matin du mercredi 23 mai.

Tout joueur déclarant forfait après la publication des départs reste redevable du droit d'engagement.

Article 6 - Les inscriptions se feront uniquement par courrier

Accompagnées du droit d'engagement et seront adressées à :

UGOLF APREMONT - D606E - 60300 Apremont

Courriel : contact.apremont@ugolf.eu

Tél. : 03 44 25 61 11

Article 7 - Tirage des départs

Les horaires de départ du premier tour se feront selon la liste de priorité et par bloc.

Les départs du deuxième tour des 2 épreuves se feront dans l'ordre inverse des classements bruts après le 1er tour, Dames et Messieurs séparément.

Article 8 - Départage

En cas d'égalité pour la première place par sexe, les joueurs concernés devront partir en play-off en trou par trou sur les trous 1, 2, 3...

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis sur les 9 derniers trous, les 6, les 3 et le dernier trou.

Pour les autres places, le départage s'effectuera selon le plan informatique fédéral.

Article 9 - Remise des prix

Le vendredi 25 mai à l'issue de la compétition.

Elle sera suivie d'un cocktail.